

Absents et absences dans les *Essais* de Montaigne

Si Montaigne n'a pas consacré à l'absence tout un ouvrage, comme Agrippa d'Aubigné qui, à en croire une lettre à son ami Claude Expilly, en aurait fait dans sa jeunesse le sujet d'un « romman », voire d'un « poème epique »¹, il aborde bien ce thème dans les *Essais*, ainsi que l'attestent les dix emplois du substantif *absence* (dont un au pluriel) et les dix également de l'adjectif *absent* (qu'il substantive une fois) enregistrés par la *Concordance* de Roy Leake, et auxquels il faut ajouter une occurrence du verbe *s'absenter*. Près de la moitié de ces formes se rencontrent dans le seul chapitre "De la vanité" (III, 9) et huit d'entre elles dès l'édition de 1588, qui confèrent au sujet une résonance plus personnelle puisqu'il y est pour la première fois question de « *mon absence* » (éd. Balsamo *et al.* 2007 : 994 et 1020 – nous soulignons). Mais un simple relevé lexicographique ne saurait suffire à cerner chez Montaigne les figures absentes ni surtout la portée de ces absences, qui désigneront pour nous, dans une acception plus moderne du mot, tout ce que le texte des *Essais* tait ou occulte, par ses troublants silences.

1. Figures absentes ?

Le grand absent pour Montaigne, c'est bien sûr Étienne de La Boétie, l'indéfectible ami, prématurément disparu en août 1563, à l'âge de trente-deux ans, et que Montaigne, son cadet, n'a pu fréquenter que trop peu de temps (six ans, cinq ans,

1. De ce poème allégorique perdu dont il n'aurait conservé que des « fragmens », d'Aubigné, dans la même lettre, expose à son correspondant l'argument : l'Absence, fille de Saturne et de Fortune, chassée du ciel en raison de ses plaintes continuelles, se voit offrir par sa mère à la fois des ciseaux, « pour couper et separer les unions et amitié des humains », et une plume, « pour consoler les afflictions et recoudre les playes » reçues, tandis que d'une union incestueuse avec son père naîtront bientôt l'Oubli et l'Ingratitude (« Lettres familières », VI, in *OC*, éd. Réaume et de Caussade 1873-1892 : I, 356-358). D'où l'image récurrente, sous sa plume, des ciseaux ou du couteau de l'absence (*Le Printemps*, ode XLIX [in Marguerite de Valois, *Album de poésies*, éd. C. Winn et F. Rouget, 2009 : 404, v. 14 – voir aussi les « Stanses de l'absence » de Jacques de Constans, avec même métaphore au v. 35, *ibid.* : 219-221], *Les Tragiques*, VII, 1144, et *Meditations sur les Pseaumes* [in *Œuvres*, éd. H. Weber, 1969 : 242 et 496]).

quatre ans, suivant la chronologie fluctuante des textes successifs (Magnien, 2007 : 639-640). La perte est irréparable et a creusé un vide qui ne se comblera jamais :

si je la compare [ma vie], dis-je, toute, aux quatre années, qu'il m'a esté donné de jouyr de la douce compagnie et societé de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdy, [...] je ne fay que trainer languissant : et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte (éd. Balsamo *et al.* 2007 : 200).

Mais La Boétie est-il pour autant le grand absent des *Essais* ? On sait que le premier livre est initialement construit pour servir d'écrin au *Contr'un* [ou *Discours de la servitude volontaire*], puis aux *Vingt et neuf sonnets* du jeune magistrat-poète, en ce vingt-neuvième chapitre² qui en forme le centre géométrique (Butor, 1968 : 79), aussitôt après "De l'amitié" et sa célèbre définition « Par ce que c'estoit luy, par ce que c'estoit moy » (éd. Balsamo *et al.* 2007 : 195), écrite en deux temps successifs, comme l'attestent les encres différentes de l'Exemplaire de Bordeaux. Même si les vingt-neuf sonnets seront finalement rayés d'un trait de plume (« Ces vers se voient ailleurs³ » [*ibid.* : 202, apparat critique]), les *Essais* se suffisant à présent à eux-mêmes, le souvenir de l'*alter ego* ne cessera de hanter Montaigne longtemps après sa disparition, depuis cette confidence glissée dans le *Journal de voyage*, lors du séjour aux bains della Villa, près de Lucques (« ce même matin [du 11 mai 1581], écrivant à M. Ossat, je tombai en un pensement si pénible de M. de La Boétie, et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal » [éd. Garavini, 1983 : 277])⁴, jusqu'à cet ultime ajout porté, dans les marges d'EB, au chapitre II, 8, "De l'affection des peres aux enfants", et imprimé dans les éditions posthumes (« Ô mon amy ! [...] Son regret me console et m'honore. Est-ce pas un pieux et plaisant office de ma vie, d'en faire à tout jamais les obseques ? » [éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 416]). Comme si l'absence s'était convertie en présence, pour ménager à l'ami défunt la « place » si pathétiquement revendiquée par ses *ultima verba*, à en croire la *Lettre sur la maladie et mort de La Boétie* adressée par Montaigne à son père Pierre Eyquem⁵. Si ce père lui-même, le « meilleur [...] qui fut onques » (*ibid.* : 192 et 459),

2. Chapitre 29 dans les éditions parues du vivant de Montaigne et dans l'exemplaire de Bordeaux mais 28 dans l'édition posthume de 1595 (à la suite du déplacement du chapitre "Que le goust des biens et des maux [...]", passé du quatorzième rang au quarantième). Sur ce petit mystère éditorial, voir la mise au point de P. Desan (2007 : 181).

3. Peut-être dans l'*Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc* attribuée à La Boétie (Bordeaux, Simon Millanges, 1593), qui inclurait ces vers mais dont il ne se retrouve pas d'exemplaire. L'ouvrage aurait été publié par les soins de Montaigne lui-même suivant M. Smith (1999 : 202), à son insu suivant M. Simonin (2004a : 471-485).

4. Cette expérience montaignienne de la tristesse est lue par F. Charpentier (1997 : 49-50) à la lumière du chapitre de même titre des *Essais*, le ch. I, II.

5. Sur ce texte publié en novembre 1570, dans les *Ceuvres* de La Boétie, mais daté du 18 juin 1568, date de la mort de Pierre Eyquem, voir G.-A. Pérouse 1982 : 101-123 ; et sur la « place » instamment réclamée par le mourant au survivant, F. Charpentier 1988 : 832.

mort cinq ans après le frère d'élection, constitue l'autre figure trop tôt disparue qui reçoit un hommage filial ému, il en va autrement de la mère, Antoinette de Louppes, la grande « absente des *Essais* » suivant Françoise Charpentier : « [y] résonne – si l'on ose dire – un silence éclatant ; alors que Pierre Eyquem emplit dans le livre un espace envahissant, Montaigne reste absolument muet sur sa mère » (1984 : 8), indice probable de relations difficiles, sinon conflictuelles, qu'auraient encore tendues des dispositions testamentaires avantageant la veuve aux dépens du fils aîné. Le silence n'est toutefois pas total, puisqu'Antoinette de Louppes est mentionnée à deux reprises dans les *Essais* de 1580 : au chapitre I, 25/26, où on la voit latiniser avec son mari et tout l'entourage du jeune garçon afin de favoriser son apprentissage des langues anciennes (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 180), puis au chapitre II, 37, où Montaigne s'étonne d'être le seul à avoir hérité de la gravelle (ou coliques néphrétiques) de son père, « entre tant de freres, et de sœurs, et tous d'une mere » (*ibid.* : 802). Ces deux apparitions sont trop furtives pour donner une quelconque épaisseur au personnage, mais Antoinette de Louppes n'est somme toute guère plus mal traitée que les autres femmes du foyer, l'épouse de Montaigne, Françoise de la Chassaigne, ou bien sa fille Léonor, le seul enfant du couple à avoir survécu, qui ne surgissent elles aussi qu'au détour d'une phrase, par exemple quand l'auteur joue aux cartes « contre [s]a femme et [s]a fille » (*ibid.* : 113) – même si Léonor, à défaut du fils longtemps mais vainement espéré, fournira le prétexte à quelques réflexions sur l'éducation des filles (*ibid.* : 408 et 898-899)⁶. Il est significatif que les seuls titres de chapitres à mentionner un lien de parenté, “De l'affection des peres aux enfants” (livre II, ch. 8) et “De la ressemblance des enfans aux peres” (même livre, ch. 37 et dernier), privilégient le géniteur : aux yeux d'un gentilhomme de fraîche date comme Montaigne, et d'autant plus épris d'éthique nobiliaire, c'est la lignée paternelle qui fait le prix d'une famille et qui lui confère son prestige, jusqu'à occulter tout ce qu'un fils doit à sa mère.

2. Entre silence et censure

2.1. Ce que Montaigne tait

Il est un silence, dans *Les Essais*, qui a été beaucoup commenté. Alors que Montaigne vit l'une des périodes les plus violentes et les plus tourmentées de l'histoire de France, ces guerres de religion dans le décompte desquelles lui-même finit par se perdre un peu⁷, il ne parle jamais... de la Saint-Barthélemy. Au grand dam d'une éminente montaigniste, Géralde Nakam, qui exprime en ces termes son trouble et son désarroi :

6. Sur deux des trois femmes qui, avec Marie de Gournay, « ont compté ou, pour mieux dire, n'ont pas pu ne pas compter pour Montaigne », voir les études de M. Simonin (2001 : 155-170 ; et 2004b : 597-645).

7. « Pendant nos troisièmes troubles, ou deuxièmes (il ne me souvient pas bien de cela) », dans le chapitre “De l'exercitation”, II, 6 (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 391). Cinq mois à peine séparent en effet la paix de Lonjumeau, qui conclut la deuxième guerre, de la reprise des combats, en août 1568.

Sur la Saint-Barthélemy, Montaigne ne dit rien. Ce nom n'existe pas dans les *Essais*, ni aucune allusion directe à la chose. Ce vide, ce trou est énorme, s'ajoutant au silence sur le massacre de Vassy. Tous les *Essais* s'y engouffreraient, et peuvent s'en trouver discrédités. Car, enfin, un catholique qui se tait sur de tels massacres ne s'en fait-il pas le complice ? Que valent près de cela les déclarations de tolérance des *Essais* ? (1993 : 188-189)

Et Nakam d'enchaîner sur une vibrante plaidoirie, en vue de démontrer (je cite encore) que « tous les *Essais* crient ce massacre ». Montaigne y multiplierait à dessein les images sanglantes, aurait choisi pour chapitre central de son second livre le chapitre 19, “De la liberté de conscience”, de part et d'autre de deux essais symétriquement disposés, “De la cruauté” (ch. 11) et “Couardise mere de la cruauté” (ch. 27), avec pour leitmotiv l'affirmation à dessein répétée « Tout ce qui est au-delà de la mort simple me semble pure cruauté » (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 452 et 737), afin, toujours à en croire la fougueuse avocate, de porter « condamnation expresse des massacres de 1572 » (1984 : 321).

Plus récemment François Rigolot a repris la question à nouveaux frais, dans un article intitulé « S. Barthélemy l'Indien : Montaigne, la “loy d'oubliance” et la *Légende dorée* » (2005 : 51-65). L'auteur des *Essais* ne ferait pas mention du massacre au livre II, ni non plus d'ailleurs au livre III, dans le chapitre liminaire “De l'utile et de l'honnête”, comme l'a proposé de son côté Jean Lacouture (1996 : 169)⁸, à propos de l'ajout « et qu'on massacre » venu compléter dans les marges d'EB le « qu'on trahisse, et qu'on mente » du texte primitif (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 830). Selon Rigolot, il faudrait plutôt se tourner, au livre I, vers le chapitre 29/30 “De la moderation”, où Montaigne userait d'un détour rhétorique pour nous inviter à rechercher, sous le sens littéral, un *altior sensus* allégorique. Il insère là, en effet, dans la réédition L'Angelier de 1588, une longue addition portant sur les sacrifices humains des Aztèques dont les victimes se présenteraient consentantes à la « boucherie » et qui illustre cette croyance, invétérée parmi les hommes, de « penser gratifier au Ciel et à la nature par *notre* massacre et homicide » (*ibid.* 2007 : 207 – nous soulignons). Au moyen de ce marqueur ambigu de première personne, qui semble pointer au-delà de la seule culture amérindienne, Montaigne pourrait désigner le massacre que ses contemporains avaient tous présent à l'esprit, celui de la Saint-Barthélemy. Pour étayer cette lecture somme toute assez fragile, Rigolot fait encore valoir les traits propres à ce saint, tels que les dessinait l'hagiographique *Légende dorée* : Barthélemy est l'apôtre « indien » par excellence, parti évangéliser les Indes (orientales, à défaut d'occidentales) où il est mort en victime expiatoire, battu et écorché vif.

Cette seconde démonstration est-elle plus convaincante que la précédente ? Quoi qu'il en coûte, il faut sans doute se ranger, derrière Frank Lestringant, à l'idée que

8. Il s'en est ensuivi une (courtoise) polémique avec F. Pottière-Sperry (1997 : 62-63). Voir la mise au point de J. Supple (2001 : 212-214).

« la Saint-Barthélemy ne fait pas partie de la biographie de Montaigne », qu'elle reste « un corps étranger » à l'autoportrait brossé dans les *Essais* (2007 : 1037). Et il y a, après tout, de bonnes raisons à cela, politiques et peut-être religieuses. Le massacre survient quelques mois après que Montaigne a été fait gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et qu'il a reçu des mains de son puissant voisin, le marquis de Trans, le collier de l'ordre de Saint-Michel. Son silence est d'abord diplomatique, pour ne pas porter atteinte à l'image d'un souverain qui l'a honoré et dont la fin de règne fut crépusculaire : il se refuse ainsi à apparier « notre pauvre feu Roy Charles neufiesme » (II, 32 [éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 757]) avec le sinistre Néron, à l'instar des polémistes huguenots⁹. Le loyal magistrat se conforme aussi à la lettre des édits royaux successifs (Boulogne, 1573 ; Beaulieu, 1576 ; Bergerac, 1577 ; jusqu'à celui de Nantes), qui imposent silence sur ce *dies horribilis* et optent pour l'amnésie, sinon l'amnistie¹⁰. Au plan religieux, Montaigne a des rapports difficiles avec les protestants : catholique isolé en pays huguenot, à la limite du Périgord réformé, il tend avec les années à leur imputer la responsabilité des guerres civiles et se montre de plus en plus acrimonieux à leur endroit (en particulier dans "De la physionomie", avant-dernier chapitre du livre III).

Du moins n'a-t-il pas hurlé avec les loups, comme Pibrac, Dorat, Jodelle ou Baïf, chantres plus ou moins zélés de la répression. Il a, sur l'événement¹¹, tiré le rideau de Timanthe, suivant une image classique goûtée des lecteurs de la Renaissance et qu'on trouve reprise au seuil même des *Essais*, dès le chapitre II, "De la tristesse", pour saluer « l'invention de cet ancien peintre, lequel ayant à représenter au sacrifice d'Iphigenia le dueil des assistans, selon les degrez de l'interest que chacun apportoit à la mort de cette belle fille innocente : ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand ce vint au père de la vierge, il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit rapporter ce degré de dueil » (*ibid.* : 36)¹². Ou encore, autre formule topique pour définir cette « éloquence du silence », a-t-il pensé, comme Salluste au sujet de Carthage, *silere melius quam parum dicere* (*Bellum Jugurthinum*, XIX, 2), qu'« il vaut trop myeux [...] se taire du tout qu'en dire peu » (suivant la traduction qu'en donne Du Bellay dans la Dédicace de la *Deffence et Illustration de la Langue Françoyse* – avec toutefois une référence erronée à Tite-Live)¹³.

9. J.-L. Bourgeon (1994 : 102-103) prend appui sur ce même passage pour étayer sa réinterprétation du massacre, en réponse au « *Saint-Barthélemy !* » ou le « *silence* » de Montaigne de J. de Feytaud (1993. Talence, CARMES).

10. Comme le rappelle F. Rigolot (2005 : 52-53). Pour des exemples historiques plus modernes d'amnésie ou d'amnistie, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la grâce présidentielle accordée à Paul Touvier, voir J.-M. Rey 2010.

11. Comme sur d'autres, qu'il s'agisse du double assassinat de Blois ou de celui d'Henri III (voir G. Nakam, 1993 : 192).

12. Voir F. Rigolot (2002 : 319-333).

13. La condamnation de la Saint-Barthélemy, pour qui voudrait à toutes forces la dénicher dans les *Essais*, est incluse sans doute dans celle, plus générale, des guerres civiles : « Monstrueuse guerre :

2.2. Ce que Montaigne censure

Outre ce que les *Essais* ne disent pas, ou se refusent implicitement à dire, il y a ce qu'ils disent eux-mêmes ne pas dire, en appelant l'attention sur leurs propres silences et en leur conférant une singulière résonance. Un tel silence traverse la parole du cannibale, curieusement mise en scène à la fin du chapitre de même titre (I, 30/31). Nous sommes à Rouen, à l'automne 1562 (ou à Bordeaux, un peu plus tard, en 1565, suivant l'hypothèse émise par José Alexandrino de Souza Filho [2003 : 55-60] ?), quand trois d'entre eux sont présentés à Charles IX, alors âgé de douze ans :

Le Roy parla à eux long temps, on leur fit voir nostre façon, nostre pompe, la forme d'une belle ville : après cela, quelqu'un en demanda leur advis, et voulut sçavoir d'eux, ce qu'ils y avoient trouvé de plus admirable : ils respondirent trois choses, dont j'ay perdu la troisieme, et en suis bien marry ; mais j'en ay encores deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvoient en premier lieu fort estrange, que tant de grands hommes portans barbe, forts et armez, qui estoient autour du Roy (il est vray-semblable qu'ils parloient des Suisses de sa garde) se soumissent à obeir à un enfant, et qu'on ne choissoit plustost quelqu'un d'entre eux pour commander : Secondement (ils ont une façon de leur langage telle qu'ils nomment les hommes, moitié les uns des autres) qu'ils avoyent apperceu qu'il y avoit parmi nous des hommes pleins et gorgez de toutes sortes de commoditez, et que leurs moitez icy necessiteuses, pouvoient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prissent les autres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 221).

À ces hôtes de passage qu'on cherche visiblement à éblouir (*notre façon*, c'est-à-dire nos usages, *notre pompe, la forme d'une belle ville*) de façon à recueillir les compliments attendus, on ne demande pas simplement comment ils trouvent Rouen, on leur souffle la réponse : qu'y avez-vous trouvé d'*admirable* (sens fort du latin) et même de *plus admirable* (comparatif à valeur de superlatif) ? Les cannibales prennent alors la parole, au discours indirect, donc dans une forme de discours rapporté soigneusement encadrée, contrôlée par le narrateur. Premier motif d'étonnement : que des hommes faits, des adultes, consentent à obéir à un simple enfant¹⁴. Il y a là comme un défi au plus élémentaire bon sens, qui exigerait d'un roi ou d'un capitaine qu'il soit au contraire apte à commander à des soldats et qu'il marche le premier à la guerre. Critique frontale contre les institutions politiques du temps (Montaigne est-il toujours aussi conservateur qu'on le dit ?), sur fond d'intertexte biblique (« Malheur à la ville dont le prince est un enfant », Ecclésiaste, 10, 16), et

Les autres agissent au dehors, ceste cy encore contre soy : se ronge et se desfait, par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruineuse, qu'elle se ruine quand et quand [avec] le reste : et se deschire et despece de rage » (III, 12, éd. Balsamo *et al.* 2007 : 1087). Dans le *Journal de voyage*, il est un autre silence sur lequel I. Zinguer a appelé l'attention : celui de Montaigne sur la persécution des juifs pendant le carnaval romain (2009 : 542-544).

14. Allégué par Pascal dans les *Pensées*, section « Raison des effets » : « Cannibales, se rient d'un enfant roi » (Brunschiwig 324, Lafuma 101).

écho probable au *Discours sur la servitude volontaire* de l'ami La Boétie, qui soulignait la misère de devoir supporter la tyrannie d'un seul, « non pas d'un Hercule ni d'un Samson, mais d'un seul hommeau [un petit homme, un bout d'homme], et le plus souvent le plus lâche et femelin [efféminé] de la nation » (éd. Goyard-Fabre, 1983 : 134).

Second motif d'étonnement (exprimé au moyen du même tour *trouvoient estrange* mais pour ménager à présent une gradation de la surprise à la colère) : la coexistence du luxe et de la misère. Dans la bonne ville de Rouen, les riches se montrent égoïstes et indifférents envers les miséreux, comme dans la parabole évangélique du pauvre Lazare (Luc, 16, 19-31). La société civilisée, dont la France du temps prétend offrir le spectacle, repose en fait sur un ordre économique et social profondément injuste, qui légitimerait même, aux yeux des prétendus sauvages, une émeute de la faim, une rébellion des pauvres (*qu'ils ne prissent les autres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons*).

Et la troisième réponse des cannibales ? Montaigne l'a malencontreusement oubliée ! Il a, en effet, mauvaise mémoire, comme nous l'avons déjà vu à propos de la chronologie des guerres civiles et comme il ne cesse de nous le rappeler tout au long des *Essais*, à partir du chapitre I, 9, "Des menteurs" : « je n'en recognoy quasi trace en moy : et ne pense qu'il y en ayt au monde, une autre si merveilleuse en defaillance » (éd. Balsamo *et al.* : 55) ; « je suis homme de nulle retention [je ne retiens rien] » (II, 10, "Des livres", *ibid.* : 428) ; « elle me sert à son heure, non pas à la mienne » (II, 17, "De la presumption", *ibid.* : 688). À l'en croire, il oublie le mot de passe qu'on vient de lui confier, l'endroit où il a caché sa bourse, le nom de ses domestiques, jusqu'au sien propre sans doute s'il venait à vivre longtemps (toujours dans "De la presumption", *ibid.* : 689-690). Cette insistance, sinon cette complaisance sur ses « absences » (une critique américaine [C. Freccero, 1994 : 78] parlant même d'*exhibitionistic forgetting*), finit par devenir suspecte au lecteur, impressionné en sens inverse par tous les exemples historiques et textes anciens qui sont abondamment allégués au fil des trois livres. On est dès lors conduit à s'interroger sur la vérité du discours tenu : la mémoire de Montaigne ne serait-elle pas « à éclipses », ou sélective ?

Pour en revenir à nos cannibales, on ne peut manquer d'observer que si Montaigne se souvient seulement de deux des trois observations faites sur la France et les Français, dans la suite du texte en revanche, malgré l'incompétence de l'interprète qui lui sert de truchement, il rapporte fidèlement les trois questions posées par lui à l'un de ces sauvages (« quel fruit il recevoit de la superiorité qu'il avoit parmy les siens », « de combien d'hommes il estoit suivy », « si hors la guerre toute son autorité estoit expirée ») et les trois réponses circonstanciées obtenues de celui-ci. On est donc tenté, pour la séquence précédente, de remplir les blancs du texte. Après une première critique qui attaquait de front les institutions politiques, une seconde qui ébranlait et sapait tout l'édifice social, quelle pouvait bien être la nature de la troisième remarque faite par les cannibales ? On pense naturellement à une critique de type religieux, visant cette fois l'Église elle-même.

Cette hypothèse, proposée aujourd'hui par des critiques comme André Tournon [2000 : 219] et George Hoffmann [2002 : 207-221], avait déjà été émise en son temps par l'un des premiers lecteurs de Montaigne, le géographe Antoine Mathé de Laval, dans une annotation portée en marge de son propre exemplaire des *Essais* : « Il [Montaigne] se fust bien passé d'y mesler la Religion, car elle a d'autres appuys que les opinions et que la Raison mesme, ayant l'Autorité »¹⁵. Il y avait en effet quelque danger à s'aventurer sur ce terrain-là. Replaçons-nous un instant dans le contexte historique : Rouen, en octobre 1562, au début des guerres de religion, vient d'être reprise aux protestants. En présence du roi, on célèbre le dimanche de Toussaint une grand-messe à la gloire de l'Église triomphante, à laquelle nos sauvages auraient bien pu assister. On imagine leur curiosité à la vue des rites catholiques, en particulier de l'eucharistie où, par transsubstantiation, le pain de la messe devient le corps du Christ (*Hoc est corpus meum*), reçu et ingéré par le fidèle venu communier. Manger son propre Dieu ne serait-il pas plus grave que consommer de la chair humaine ? Les Européens sont-ils bien fondés à reprocher aux cannibales leur anthropophagie quand eux-mêmes se rendent coupables de théophagie, argument développé à l'envi par les polémistes protestants, par exemple par d'Aubigné dans une épigramme intitulée « Contre la présence réelle » :

Tout ce que tien le Prestre en sa poche, en sa manche,
 En sa braguette est saint et de plus je vous dy
 Qu'en aiant desjeuné de son Dieu le dimanche,
 Vous devez adorer son estron du lundy (éd. H. Weber, 1969 : 346)¹⁶.

Ou des rapports insoupçonnés de l'eschatologie avec la scatologie...

À mi-distance entre Mathé de Laval et les critiques littéraires contemporains, il est un écrivain qui s'est efforcé, lui aussi, de « faire parler » les silences cannibalesques de Montaigne : Jean-Jacques Rousseau, dans son second *Discours, sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755)¹⁷. J'en relis la péroration :

Il suit encore [de cet exposé] que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique ; [...] puisqu'il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile

15. Cité par V. Dionné (2007 : 854). Mais l'éd. Courbet-Royer des *Essais* de 1595, qui reproduit dans sa « Notice » les annotations portées par Laval en marge de son propre exemplaire, réfère en fait cette glose à un autre passage des « Cannibales » (1872-1900, Paris, Lemerre : V, CLV). Voir aussi G. Hoffmann (2001 : 217), avec renvoi à un article inédit de M. Simonin, « Antoine de Laval et Charles de La Mure, plumes en main ».

16. Cf., plus près de nous, Jean Genet mâchant l'hostie en l'injuriant mentalement (*Journal du voleur*, éd. Folio 1982, Paris, Gallimard : 194-195).

17. Nous sommes redevable ici à Fr. Lestringant (1994 : 303-305 ; et 2005 : 235-238).

conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire¹⁸.

Dans la subordonnée causale introduite par *puisque*, on perçoit évidemment une amplification oratoire de Montaigne. Au double scandale jadis dénoncé par les cannibales, Rousseau se contente-t-il d'imprimer une cadence ternaire, de répéter la même chose en trois termes au lieu de deux ? Regardons-y de plus près : *Qu'un enfant commande à un vieillard*, on reconnaît là la première réponse des cannibales ; *Qu'une poignée de gens regorge de superfluités*, la seconde (avec écho direct au *gorgez* du texte-source). Entre les deux propositions, Rousseau en intercale une troisième, *Qu'un imbécille conduise un homme sage*. Il y voit un autre scandale, une autre forme d'injustice sociale, mais qui aurait été parfaitement étrangère à Montaigne. Pour ce dernier, les lettres ne sauraient rivaliser avec les armes, seule activité à ses yeux digne d'un gentilhomme (et il l'est de fraîche date)¹⁹. Tandis que Rousseau, qui appartient aux générations suivantes, revendique déjà un statut pour l'intellectuel, pour l'écrivain, dont la sagesse apporte selon lui davantage à la société que la bravoure du gentilhomme et le luxe du marchand. D'un philosophe à l'autre, on a changé de système de valeurs culturel ou, pour parler comme Foucault, d'*épistémè*.

Concluons (rapidement) sur le prix de l'absence aux yeux de Montaigne. Le chapitre "De la vanité" qui en concentre, comme on l'a dit, la plupart des occurrences, suggère qu'elle est indispensable... à un bon mariage. Les sens se lassent en effet d'une fréquentation trop continuelle, au rebours du plaisir « que l'on sent à se desprendre, et reprendre à secousses » (éd. Balsamo *et al.*, 2007 : 1020). Elle confère aussi sa plénitude à l'amitié, jusqu'à faire préférer une absence consentie à une présence contrainte : comme Montaigne a pu l'expérimenter dans sa relation avec La Boétie, on pense alors plus à l'ami que si on l'avait à ses côtés, chacun vit et pour soi et pour l'autre, les deux âmes n'en font qu'une (« La séparation du lieu rendoit la conjonction de noz volontez plus riche » [*ibid.* : 1022]). Mais l'absence recouvre aussi de son voile, comme on l'a vu, tout ce que les *Essais* taisent ou censurent. À en croire leur auteur, pourtant, ils ne laisseraient rien dans l'ombre, rien qui ne soit exprimé, d'une manière ou d'une autre : « Tant y a, qu'en ces memoires, si on y regarde, on trouvera que j'ay tout dit » (*ibid.* : 1028-1029). Avec toutefois une première restriction, *si on y regarde*, qui renvoie la balle du côté du lecteur et requiert de lui une diligente attention, qui le rende apte à suivre la pensée toujours en mouvement de Montaigne et à lui porter, le cas échéant, la contradiction. Mais le texte poursuit : « [j'ay tout dit], ou tout designé : Ce que je ne puis exprimer, je le montre au doigt ». Un ultime ajout porté dans les marges de

18. Dans son édition du *Discours* (Paris, Gallimard, Folio-Essais, 1989, p. 124), J. Starobinski signale que ce passage de Montaigne est également cité par Pufendorf, *Du droit de la nature et des gens* (1672), livre III, ch. 2, « De l'obligation, où sont les Hommes de se regarder les uns les autres comme naturellement égaux » – mais Pufendorf y critique le raisonnement des Indiens.

19. Sur cette question, voir J. Supple 1984.

l'Exemplaire de Bordeaux précisera : « Joint, qu'à l'aventure ay-je quelque obligation particuliere, à ne dire qu'à demy, à dire confusement, à dire discordamment [de manière contradictoire] » (*ibid.* : 1042). Qu'on entende *obligation* au sens de « nécessité » ou à celui de « reconnaissance, gratitude » (comme dans « je suis votre obligé »), Montaigne n'en définit pas moins ici la posture énonciative propre à tout essayiste, dont les textes, en raison de leur visée propre, peuvent et doivent rester incomplets, laisser place à l'implicite, au non-dit. Mais il n'est guère facile, on le sait, de déchiffrer des silences. *Silere melius quam ineptias dicere...*

BIBLIOGRAPHIE :

- d'Aubigné A. *Ceuvres complètes*. Éd. Réaume et de Caussade 1873-1892. Paris. Lemerre. 6 vol.
Id. *Ceuvres*. Éd. H. Weber 1969. Paris. Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Bourgeon J.-L. 1994. Montaigne et la Saint-Barthélemy. *Bulletin de la société des amis de Montaigne*. 7^e série, n^{os} 37-38. 101-109.
- Butor M. 1968. *Essais sur les Essais*. Paris. Gallimard (Les Essais).
- Charpentier F. 1984. L'absente des *Essais* : quelques questions autour de l'Essai II-8, « De l'affection des pères aux enfants ». *Bulletin de la société des amis de Montaigne*. 6^e série, n^{os} 17-18. 7-16.
- Ead.* 1988. Écriture et travail du deuil dans les "Essais". *Revue d'histoire littéraire de la France*. 88-5. 828-838.
- Ead.* 1997. La passion de la tristesse. *Montaigne Studies*. 9. 35-50.
- De Souza Filho J. A. 2003. "Des Coches" sur fond d'histoire. *Des signes au sens : lectures du livre III des Essais*. Éd. Fr. Argod-Dutard. Paris. Champion (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance). 53-89.
- Desan P. 2007. Chapitre I.14 (I.40). *Dictionnaire de Michel de Montaigne* [1^{re} éd. 2004]. Dir. P. Desan. Paris. Champion. 179-181.
- Dionné V. 2007. Oubli(s). *Dictionnaire de Michel de Montaigne* [1^{re} éd. 2004]. Dir. P. Desan. Paris. Champion. 853-855.
- Freccero C. 1994. Cannibalism, Homophobia, Women : Montaigne's "Des Cannibales" et "De l'amitié" ». *Women, « Race » and Writing in the Early Modern Period*. Éd. M. Hendricks et P. Park. Londres. Routledge. 73-83.
- Garavini F. 1993. *Monstres et chimères. Montaigne, le texte et le fantasme*, trad. Paris. Champion (Études montaignistes).
- Hoffmann G. 2001. Croiser le fer avec le Géographe du Roi : l'entrevue de Montaigne avec Antoine de Laval aux États généraux de Blois en 1588. *Montaigne Studies*. 13. 207-222.
- Id.* 2002. Anatomy of the Mass : Montaigne's "Cannibales". *PMLA*. 117. 207-221.
- La Boétie. *Discours de la servitude volontaire*. Éd. S. Goyard-Fabre 1983. Paris. Flammarion (GF).
- Lacouture J. 1996. *Montaigne à cheval*. Paris. Le Seuil.
- Leake R. 1981. *Concordance des Essais de Montaigne*. Genève. Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance). 2 vol.
- Lestringant F. 1994. *Le Cannibale. Grandeur et décadence*. Paris. Perrin.
- Id.* 2005. *Le Brésil de Montaigne. Le Nouveau Monde des Essais (1580-1592)*. Paris. Chandeigne.

- Id.* 2007. Saint-Barthélemy. *Dictionnaire de Michel de Montaigne* [1^{re} éd. 2004]. Dir. P. Desan. Paris. Champion. 1036-1037.
- Magnien M. 2007. La Boétie, Estienne de. *Dictionnaire de Michel de Montaigne* [1^{re} éd. 2004]. Dir. P. Desan. Paris. Champion. 639-645.
- Marguerite de Valois. *Album de poésies*. Éd. C. Winn et F. Rouget 2009. Paris. Classiques Garnier (Textes de la Renaissance).
- Montaigne. *Les Essais* [texte de 1595]. Éd. J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin 2007. Paris. Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Id.* *Journal de voyage*. Éd. F. Garavini 1983. Paris. Gallimard (Folio).
- Nakam G. 1984. *Les Essais de Montaigne miroir et procès de leur temps*. Paris. Nizet.
- Ead.* 1993. *Montaigne et son temps* [1^{re} éd. 1982]. Paris. Gallimard (Tel).
- Pérouse G.-A. 1982. La lettre sur la mort de La Boétie et la première conception des *Essais*. *Folia Litteraria* [Łódź]. 8. 101-123.
- Pottière-Sperry F. 1997. Sur un ajout de Montaigne dans l'«Exemplaire de Bordeaux». *Bulletin de la société des amis de Montaigne*. 8^e série, n^{os} 5-6. 62-63.
- Rey J.-M. 2010. *L'oubli dans les temps troublés*. Paris. Éd. de l'Olivier.
- Rigolot F. 2002. Le rideau de Timanthe, ou les silences éloquentes de la Renaissance ». *Rhetorica*. XX-4. 319-333.
- Id.* 2005. Montaigne, la «loy d'oubliance» et la *Légende dorée*. *Bulletin de la société des amis de Montaigne*. 8^e série, n^{os} 37-38. 51-65.
- Simonin M. 2001. Françoise (de la Chassaigne) et (son ?) Michel : du ménage chez Montaigne. *La poétique des passions à la Renaissance [Mélanges Françoise Charpentier]*. Paris. Champion (Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance). 155-170.
- Id.* 2004a. Les papiers de La Boétie, Thomas de Montaigne et la *Chorographie du Médoc*. *L'encre et la lumière*. Genève. Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance). 457-488.
- Id.* 2004b. Éléonore de Montaigne (9 septembre 1571-23 janvier 1616). *L'encre et la lumière*. Genève. Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance). 597-645.
- Supple J. 1984. *Arms versus Letters. The Military and Literary Ideals in the Essais of Montaigne*. Oxford. Clarendon Press.
- Id.* 2001. Montaigne et les assassinats de Blois. *Montaigne : la justice [Bulletin de la société des amis de Montaigne*. 8^e série, n^{os} 21-22]. 211-221.
- Smith M. 1999. Lost writings by Montaigne [1^{re} éd. 1987]. *Renaissance Studies (1966-1994)*. Genève. Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance). 196-205.
- Tournon A. 2000. *Montaigne. La glose et l'essai* [1^{re} éd. 1983]. Paris. Champion (Études montaignistes).
- Zinguer I. 2009. Retenir sa langue : stratégie affective ou diplomatique ? La parole vive des silences. *La langue de Rabelais, la langue de Montaigne*. Éd. Fr. Giaccone. Genève. Droz (Travaux d'Humanisme et Renaissance). 541-550.

Absences, omissions and lapses in Montaigne's *Essais*

ABSTRACT: Except for Étienne de la Boétie, the friend for ever gone but whose presence pervades the *Essais* so vividly, the reader can notice the nearly total – and therefore puzzling – absence of Montaigne's mother, Antoinette de Louppes, contras-

ting with the recurrent mentions to his father, Pierre Eyquem. He will also encounter strange omissions, such as Montaigne's silence on St-Bartholomew's Day massacre, and telling lapses, for instance on the answers given to young King Charles IX by the cannibals from Brazil. Do the *Essais* really "tell everything" (*On vanity*, III, 9), as Montaigne claims they do ?

Keywords: absence, omission, lapse, silence, Michel de Montaigne, *Essais*.